

Message de M. Jacques Legendre, Secrétaire général parlementaire à l'Assemblée régionale Europe (Sofia, 6 et 7 novembre 2008)

Chers collègues et amis,

Je voudrais avant toute chose vous prier de m'excuser de ne pas être parmi vous aujourd'hui. Comme vous le savez sans doute, j'ai été, à la suite du dernier renouvellement du Sénat français, élu à la Présidence de la Commission des Affaires culturelles et l'ordre du jour particulièrement chargé de la session parlementaire en cours m'a contraint à renoncer à être parmi vous à Sofia. Croyez bien que je le regrette sincèrement.

Je me réjouis que votre assemblée régionale se réunisse en Bulgarie, dans sa belle capitale, Sofia, que je connais bien et où je me rends toujours avec le même plaisir. Je remercie ici vivement M. Gueorgui PIRINSKI, Président de l'Assemblée nationale, la section bulgare de l'APF et sa présidente, Mme Assia Mihaylova pour leur aimable hospitalité. Nous connaissons tous le dynamisme et l'efficacité chaleureuse de cette section qui a déjà plusieurs fois organisé des manifestations de l'APF. Je pense notamment au séminaire parlementaire sur le consensus parlementaire en 2000, aux réunions de la commission des Affaires parlementaires en 2003 et en 2007. C'est toute notre reconnaissance que reçoit cette section de l'Europe centrale et orientale qui nous est chère.

Je tiens aussi à remercier ici le chargé de mission de la région Europe, M. Freddy Deghilage et la section de la Communauté française de Belgique qui, comme chaque année, mettent tout en œuvre pour aider la section hôte dans l'organisation de l'Assemblée régionale et dans la préparation des débats qui sont toujours d'une haute tenue.

La réunion annuelle de l'Assemblée régionale Europe constitue un moment fort de la vie de l'APF.

L'Europe est - je sais que vous en êtes aussi conscients que moi - un terrain stratégique pour la Francophonie, d'abord parce qu'elle est le berceau de notre langue, ensuite parce qu'elle est paradoxalement une « nouvelle frontière » pour la Francophonie.

Et cette frontière s'est encore élargie lors du dernier **Sommet** qui s'est déroulé le mois dernier à Québec. En effet, les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie ont accepté les demandes de trois pays dont deux fort proches d'ici : l'Arménie, qui, d'Etat observateur a reçu le statut de membre associé et la Lettonie, devenue membre observateur.

Le Président Guy NZouba Ndama et moi-même avons participé aux travaux du Sommet. Nous sommes intervenus et à la Conférence ministérielle qui précédait le Sommet et au Sommet lui-même. Le Président NZouba Ndama y a présenté l'Avis de l'APF et a introduit les quatre représentants du Parlement francophone des Jeunes (un africain et trois canadiens/qubécois) venus, c'est une tradition maintenant, présenter les résolutions adoptées lors de leur dernière session à Libreville. Ce fut, comme chaque fois, un moment de fraîcheur apprécié de tous.

Les chefs d'Etat et de Gouvernements ont adopté la Déclaration de Québec, articulée sur les quatre thèmes dont l'APF a été saisie pour donner son Avis : la langue française ; la paix, la gouvernance démocratique et l'état de droit ; la gouvernance et la solidarité économiques (où la crise financière internationale et la crise alimentaire mondiale ont été traitées de façon spécifique) et l'environnement, le développement durable et les changements climatiques.

Ils ont également adopté quatre résolutions : sur la langue française, sur les droits de l'enfant, sur le phénomène des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et sur la promotion du tourisme dans les pays francophones du Sud.

A la lecture de ces documents, vous pourrez observer l'adéquation quasi complète entre les préoccupations des chefs d'Etat et celles des parlementaires de leur pays.

En effet, notre commission politique – et je parle ici sous le contrôle de notre ami M. Schneider - et celle de la coopération et du développement par exemple ne peuvent que se réjouir des prises de position de l'OIF, que ce soit sur les situations politiques des pays du monde francophone, ou sur les questions d'environnement et de développement durable.

Le réseau des femmes, quant à lui, a pu se réjouir des résolutions spécifiques sur deux des thèmes qu'il étudie pour l'instant et qui le préoccupent : les droits de l'enfant et la situation des personnes déplacées.

Notre commission de l'éducation, des affaires culturelles et de la communication, quant à elle trouvera dans les débats du Sommet matière à réflexion. Même si l'éducation n'a pas fait l'objet d'une résolution spécifique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont en effet exprimé à la suite de l'intervention sans concession du Commissaire aux Comptes, M. Philippe Seguin, leur volonté de voir renforcées et réorganisées les actions de l'OIF dans le domaine de l'éducation. Cette orientation correspond aux vœux de la CECAC qui a dû voir avec satisfaction plusieurs de ses propositions retenues en particulier les dispositions prises en faveur de la formation professionnelle axée sur l'emploi et la résorption de la fracture numérique ainsi que l'augmentation d'environ un million d'euros dans le Budget 2009 pour la mission C du cadre stratégique. La CECAC a déjà beaucoup réfléchi sur ces questions et je suis sûr qu'elle suivra avec une grande attention les suites du Sommet.

Je voudrais encore attirer votre attention sur une demande importante faite par les chefs d'Etat au Secrétaire Général de la Francophonie dans leur résolution sur la langue française :

Ils lui demandent d'entamer les démarches visant à conclure un **pacte linguistique** avec les Etats et gouvernements qui le souhaitent. « Ce pacte précisera les objectifs qu'ils se fixent et les moyens qu'ils entendent mobiliser pour favoriser l'utilisation sur leur territoire de la langue française, dans la diversité de ses expressions, avec, le cas échéant, l'appui de l'OIF et des opérateurs ». Et ils ajoutent qu'ils demandent à la Francophonie « d'accompagner les pays qui prendront des initiatives pour développer la formation des diplomates, des fonctionnaires, des interprètes et des traducteurs permettant l'application du Vade-mecum sur l'usage du français dans la vie internationale. ».

L'on met clairement le doigt ici sur les Etats qui ont rejoint le mouvement francophone international mais dont le français n'est pas la langue officielle. Cet élargissement de la Francophonie est une chance qu'il faut saisir sans toutefois faire perdre à notre mouvement la cohérence qui doit être la sienne. Et c'est là tout l'intérêt de ces pactes qui doivent permettre de prendre en compte la spécificité de ces peuples désireux de faire partie de la famille francophone et les aider à prendre des mesures précises et quantifiables pour améliorer la connaissance et la pratique du français à tous les niveaux.

Il conviendra dès lors, de la part de l'APF, de montrer notre bonne volonté et de doter ces pactes d'un volet parlementaire, par le biais de notre programme de coopération Noria, par celui de vos accords interparlementaires de coopération bilatéraux et j'ose compter sur la mobilisation de la région Europe pour nous aider à définir et à mettre en œuvre les actions nécessaires à cette demande de nos chefs d'Etat. Plusieurs pays de la région Europe sont concernés et je pense que notre programme d'actions de coopération pourrait être mobilisé pour contribuer à la nécessaire dimension parlementaire de ces pactes.

Je voudrais enfin vous informer de la tenue de notre **prochain Bureau** à New York les 21 et 22 janvier prochain. Le choix de cette ville est clair : quoique nous n'y ayons pas de section pour nous y accueillir, le Bureau a souhaité s'y réunir pour marquer sa volonté d'agir pour la promotion de la langue française dans le système des Nations Unies. Les travaux se dérouleront au sein des bâtiments de l'ONU dans la salle du conseil économique et social et nous profiterons de notre présence en force

là-bas pour rencontrer et échanger avec un maximum de personnes « qui comptent » dans cette organisation internationale.

Chers collègues et amis,

Le thème que vous avez choisi : « le développement des relations internationales régionales dans l'Europe élargie : de nouveaux espaces de coopération pour la Francophonie et pour une Europe plus forte et plus crédible » rejoint en force la préoccupation énoncée au Sommet de Québec et notamment la création des pactes linguistiques que je viens d'évoquer. Je sais déjà que les travaux nourriront la réflexion de notre XXXIV^{ème} session et de la V^{ème} session du PFJ qui se réuniront à Paris au mois de juillet prochain à l'invitation de la section française et où M. Guy Nzouba Ndama, Président de l'Assemblée nationale du Gabon et Président de l'APF, le 1^{er} Vice-Président québécois et moi-même vous attendons nombreux.

Il me reste à vous souhaiter une nouvelle fois de fructueux travaux aux résultats desquels, le Secrétariat général et l'APF dans son ensemble, accorderont, comme toujours la plus grande attention. Nous n'avons pas oublié que la résolution de votre région sur les migrations a été à la base du travail de notre assemblée sur ce sujet et nous a permis d'aboutir à Québec, lors de notre dernière session, à une résolution sur les politiques migratoires.

Chers collègues et amis, je vous remercie de votre attention.